

 **3ème Conférence internationale de l’eau**

 **CI. EAU 2013**

 **18, 19, 20 novembre 2013 à Alger**

**Exposé de Jean-Louis OLIVER, Secrétaire Général de l’Académie de l’Eau**

**Administrateur de l’UISF**

**ECONOMIE VERTE ET GESTION DE L’EAU**

Chers collègues et amis,

Je tiens d’abord à remercier, pour leur invitation, les organisateurs de cette conférence internationale sur l’eau.

C’est pour moi un honneur et un plaisir d’y participer à nouveau et de retrouver parmi vous de nombreux collègues et amis, souvent de longue date.

Avant d’aborder le thème de ma communication « Economie verte et gestion de l’eau », permettez-moi de vous dire quelques mots sur l’Académie de l’Eau.

L’Académie de l’Eau a été créée en 1993 à l’initiative du Ministère de l’Environnement et des six Comités de bassins français. Association sans but lucratif, c’est une structure de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective pour améliorer la gestion des ressources et des usages de l’eau, en France et à l’international.

Son Président fondateur était le Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, récemment disparu. Elle est actuellement présidée par le Professeur Marc GENTILINI, Président honoraire de la Croix-Rouge Française et de l’Académie Nationale de Médecine. D’où l’importance que nous portons aux relations étroites entre l’eau et la santé.

Elle sert de plate-forme d'échange d'informations et de veille scientifique, et doit refléter toutes les exigences de la société pour bien intégrer l'eau, l'aménagement du territoire, la qualité de la vie dans le cadre d’un développement durable,

L'Académie de l'Eau a ainsi pour objet :

* de valoriser le patrimoine que constitue l'eau en favorisant les échanges d'informations (techniques, juridiques, scientifiques, culturelles...) et les réflexions thématiques,
* de contribuer à la prise de décisions en matière d'eau, notamment par l'organisation de colloques, par l'initiative et l'encadrement d'études, par des recommandations générales... dans le but de contribuer à un développement durable,
* de développer les relations nationales et internationales entre tous les acteurs concernés par l'eau,
* d'améliorer la sensibilisation des responsables et de l'opinion publique aux problèmes de l'eau.

L'Académie de l'Eau compte aujourd'hui 200 membres, personnes physiques ou morales, françaises ou étrangères, comprenant des spécialistes des sciences du vivant, des sciences humaines, de l'urbanisme et de l'eau, représentants d'organismes publics, privés ou associatifs, français et étrangers, responsables d'entreprises : des médecins, des écologistes, des agronomes, des économistes, des juristes, des industriels, des gestionnaires de villes, intéressés par l’eau, pour des problèmes de santé, de protection de l’environnement, d’aménagement du territoire. Tous associent leur savoir et leur expérience afin d'aborder le thème de l'eau en toute liberté et dans toute sa complexité. Sa composition équilibrée (moins de 50 % de spécialistes de l’eau et plus de 50 % d'autres disciplines) a été voulue pour permettre des réflexions transversales et apporter un regard objectif et neutre sur les divers aspects de la gestion des ressources et des usages de l’eau, en France et à l’international.

L’organisation et les activités de l’Académie de l’Eau sont présentées sur son site internet : [www.academie-eau.org](http://www.academie-eau.org).

J’en viens maintenant au thème de cet exposé :

En juin 2012, la conférence Rio + 20 a consacré le concept « d’économie verte » comme "Une économie porteuse d'amélioration du bien humain et de l’équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources naturelles". L'objectif est, au-delà des principes définis au titre du développement durable, de concilier amélioration du bien-être humain et réduction des risques environnementaux, par de nouveaux modèles économiques porteurs d’emplois, une plus grande équité sociale et des innovations en intégrant les préoccupations environnementales.

Ce concept a fait l'objet de multiples travaux, au sein des ONGs du développement et des milieux universitaires ou socio-économiques visant notamment à réinterroger les relations et les liens idéologiques entre croissance, progrès, environnement et démocratie qui ont servi de base au développement de notre économie durant la seconde moitié du 20ème siècle. Le Ministère français de l’Ecologie a ainsi engagé un programme de réflexions en ce sens qui s'est en particulier traduit par la publication des travaux menés avec l'association 4D, intitulés "Trois visions d’un futur réussi pour la France dans son contexte international en 2050"

Le secteur de l’eau et de l’assainissement est l’un des plus concernés par la croissante ou l’économie vertes.

A ce titre, il parait aujourd’hui nécessaire de confronter les réflexions générales sur le développement de nos sociétés aux évolutions récentes apparues sur ce même sujet dans le monde de l'eau.

L’époque de l’eau « facile » est remise en cause par les coûts élevés de la pression sur les milieux, la dégradation des ressources en eau au détriment des zones humides et de la biodiversité, la croissance des besoins en eau douce, l’insécurité hydrique liée à la compétition entre usages alimentaires, énergétiques et industriels, le changement climatique et la multiplication des événements hydrométéorologiques extrêmes tels que sécheresses, inondations ou typhons comme aux Philippines récemment..

L’économie verte peut apporter des réponses à ces enjeux, par la mise en place d’une nouvelle gestion de l’eau, qui incite :

* à préserver la qualité de la ressource, dans une logique de prévention et de lutte contre les pollutions à la source ;
* à utiliser l’eau de manière économe et efficiente, en augmentant la productivité de l’eau pour parvenir au « découplage » entre croissance et consommation des ressources ;
* à mesurer et réduire l’impact des activités humaines sur la ressource à l’aide d’outils tels que l’empreinte eau ;
* à coordonner la politique de l’eau avec les autres politiques (agriculture, urbanisme, transports, énergie-climat, biodiversité…), comme y invite le *Blueprint* publié par l’Union européenne en novembre 2012 ;
* à allouer l’eau là où elle est le plus utile.

Dans ce domaine, l’évaluation de la valeur des services rendus par les écosystèmes aquatiques est essentielle pour sécuriser leur durabilité, améliorer la gestion de la demande et allouer l’eau là où elle crée de la valeur, – valeur économique, mais aussi valeur sociale et valeur environnementale -.

Pour satisfaire ces objectifs, toute une palette d’instruments économiques existe : réglementation, tarification, paiement pour services éco-systémiques, marchés de droits, redevances, … Il convient de les développer, puis de les intégrer davantage en amont de la prise de décision, et enfin de les mettre en œuvre de façon pragmatique et progressive.

La transition vers l’économie verte nécessite des innovations et donc un effort de financement important pour soutenir la recherche. L’innovation doit être non seulement technologique, mais aussi socio-économique, organisationnelle et institutionnelle. Il faut rechercher de nouveaux modèles économiques pour financer les mesures, mobiliser davantage les capitaux, publics et privés, dans les investissements hydrauliques à long terme. Il faut donc faire émerger un nouveau modèle de financement pour faire évoluer les pratiques, tant pour les services d’eau potable et d’assainissement que pour les divers autres usages du grand cycle de l’eau.

Le domaine de l’eau est en effet un secteur très important de l’économie, notamment par le nombre d’emplois durable qu’il génère, techniques ou administratifs.

Dans tous les pays, notamment en Méditerranée, il apparaît actuellement nécessaire de construire une stratégie en faveur de l’innovation et de l’emploi qui organise une structuration de la filière eau pour une meilleure cohérence et une plus grande efficacité. Les collectivités locales et la société civile doivent être parties prenantes de ce processus.

L’« économie verte » est plus qu’un concept abstrait ; ce doit être une stratégie pertinente pour l’environnement et la compétitivité du secteur de l’eau.

Dans le contexte actuel, il est indispensable, lorsque l’on s’intéresse à l’économie verte, de prendre aussi en compte le changement climatique du fait des liens étroits entre l’eau et l’énergie. Les effets dévastateurs du changement climatique sur les réserves d'eau et la fonte des glaciers sont déjà visibles ; les épisodes de sécheresse et d'inondations sont aussi plus fréquents et plus graves qu'auparavant, parfois au même endroit.

Le changement climatique offre l’opportunité de « décarboniser » notre économie. Cela doit se traduire par des investissements à long terme sur tous les secteurs verts, soutenus par une politique de réformes appropriées.

Lors du 6ème Forum Mondial de l’Eau de Marseille, en mars 2012, l’Académie de l’Eau avait répondu au concours lancé par le Conseil Mondial de l’Eau et la Corée du Sud pour présenter des exemples concrets d’économie verte. Elle a été retenue pour le cas de Paris, avec la revalorisation de la navigation fluviale et la requalification des berges de la Seine.

Encouragée par ce premier succès, l’Académie de l’Eau a poursuivi sa réflexion, et lancé en partenariat avec l’Institut pour le Développement Durable et les Relations Internationales (Iddri) un projet collectif intitulé « Economie verte et gestion de l’eau », avec un groupe d’étudiants de Science Po Paris durant l’année universitaire 2013/2014.

Avec le Partenariat Français pour l’Eau (PFE), l’Académie de l’Eau est désormais engagée dans une phase active de préparation du 7ème Forum Mondial de l’Eau de Daegu-Gyeongbuk en avril 2015 en Corée du Sud. Ce forum constituera une première étape avant la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations unies pour les Changements Climatiques (COP 21), prévue à Paris fin 2015. C’est cette année-là que de nouveaux Objectifs internationaux seront également fixés par l’Organisation des Nations unies pour l’après 2015.

Ces événements majeurs constituent des occasions importantes pour promouvoir l’eau au plan international. Parmi les sujets à l’ordre du jour figurera nécessairement une approche nouvelle de la gestion de l’eau dans le cadre d’une économie verte, pour un développement solidaire, harmonieux et durable, au profit de tous les habitants de notre planète Terre.

Je vous remercie vivement pour votre patience et votre attention.